

SESSION DE FORMATION
EN **PRÉSENTIEL****Public**

Tout professionnel du secteur de la formation, intéressé par la certification professionnelle : branches professionnelles, Opco, universités, organismes de formation publics et privés porteurs de projets de certifications, organismes certificateurs, écoles d'entreprises, consultants...

Prérequis

Mener une réflexion stratégique sur les conditions permettant de rendre une offre de formation certifiante

Moyens pédagogiques

- > Apports méthodologiques suivis de périodes de questions-réponses
- > Exercices de découverte ou d'application individuels ou en sous-groupes
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires (kit outils...)

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

RENDRE CERTIFIANTE VOTRE OFFRE DE FORMATION : CRÉER UNE CERTIFICATION OU NOUER UN PARTENARIAT ?

La loi du 5 septembre 2018 a fait évoluer le paysage de la certification professionnelle. Aujourd'hui, tout professionnel de l'emploi et de la formation, quel que soit l'organisme d'appartenance (ministères, universités, branches professionnelles, opérateurs de compétences, chambres consulaires, organismes de formation...) doit disposer de points de repère concernant les logiques d'enregistrement des certifications professionnelles aux répertoires nationaux de France Compétences.

Cette formation est la clé pour réfléchir à votre stratégie de certification. Elle vous apporte l'essentiel sur le sujet et vous donne les outils pour vous positionner stratégiquement et concrétiser vos projets certifiants.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Se repérer dans le paysage des certifications professionnelles
- > Comprendre les attentes de France Compétences pour l'enregistrement des certifications
- > Questionner sa stratégie certifiante

PROGRAMME

LE PAYSAGE DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES : DEFINITIONS ET POINTS DE REPÈRE

- Comprendre les enjeux et notions liées à la certification
- Identifier le périmètre et les caractéristiques des répertoires nationaux : RNCP et Répertoire Spécifique.

LES ATTENTES DE FRANCE COMPETENCES POUR L'ENREGISTREMENT DES CERTIFICATIONS

- Comprendre les critères d'enregistrement des certifications
- Identifier les attentes de France compétences associées à ces critères.

QUELLE STRATEGIE CERTIFIANTE CHOISIR : CREATION OU PARTENARIAT ?

- Identifier les questions à se poser pour faciliter le choix : créer une certification ou nouer un partenariat avec un organisme certificateur.
- > **Option 1 : création de certification**
 - Comprendre le processus de création d'une certification
 - Identifier les obligations de l'organisme certificateur
 - Etablir le rétroplanning du projet et le plan d'action associé.
- > **Option 2 : établir un partenariat avec un organisme certificateur**
 - Analyser le paysage de la certification pour établir des correspondances avec des certifications comparables
 - Comprendre les obligations liées aux partenariats en certification et les attendus des organismes certificateurs.



Si vous choisissez l'**option 1**, poursuivez votre parcours de professionnalisation ! Inscrivez-vous à nos modules de spécialisation 1, 2 et 3 pour sécuriser vos dossiers de demande d'enregistrement RNCP ou RS.



7 heures sur 1 jour
de 9h à 17h



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



995 € HT (TVA 20 %)
1 194 € TTC



De 4 à 12 personnes maximum

**Equipe
Service
à métier**

Inscrivez-vous dès à présent

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20
Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

Intitulé: **RENDRE CERTIFIANTE VOTRE OFFRE DE FORMATION : CRÉER UNE CERTIFICATION OU NOUER UN PARTENARIAT ?**

CODE FORMATION: FOR000716

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
.....
Tél. Courriel

Nom Prénom

Fonction..... Service

Raison sociale et adresse de l'établissement.....

.....

Tél. Courriel

N° SIRET / / / / / / / / / / / / / / Code APE/NAF / / / / / / / / N° client : / / / / / / / Effectif : /

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ ☐ Nom de l'Opco..... Montant de la prise en charge..... € TTC
 Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco
 Adresse

 Contact référent.....
 Tél..... Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.

A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

☐ Par chèque bancaire ☐ Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

☐ Virement postal : IBAN de la Société générale

FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>